

Retour sur les conseils municipaux des 15 janvier et 11 février 2021

CONSEIL DU 15 JANVIER 2021

Lors de cette séance, Monsieur le Maire a présenté un précompte administratif relatif aux résultats de l'exercice 2020. Les restes à réaliser en matière d'investissement s'élèvent à 51 000 €. D'autre part, il a été voté des crédits d'investissement avant le vote du Budget Primitif. Des demandes de subventions (FDI 2021) ont été sollicitées au Département pour des travaux de voiries (rue d'Anet et rues à la Mésangère). Une autre demande de subvention a été faite auprès de l'État pour le remplacement des huisseries de la porte d'entrée et des fenêtres de la Mairie. La commune a adhéré au titre de l'année 2021 à la fourrière départementale d'Amilly.

Travaux divers adoptés : volets de la Poste, réparation de la toiture de l'Église, réfection du Chemin de la Ferme, réparation du lavoir des Osmeaux, pose des coccinelles à l'entrée du stade.

Informations :

- Au niveau scolaire : la commission Éducation évoque l'éventuelle fermeture d'une classe à l'école élémentaire lors de la prochaine rentrée scolaire de septembre 2021.
- L'action de la mise en place d'un Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) a été évoqué.
- Les diverses commissions ont été rapportées.



CONSEIL DU 11 FÉVRIER 2021

Lors de cette séance, plusieurs demandes de subventions ont été demandées pour les investissements 2021.

Monsieur le Maire a été nommé pour la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) de l'Agglomération du Pays de Dreux.

Le renouvellement du contrat d'assurances du Personnel de la commune a été acté.

Le contrat de maintenance informatique SEGILOG-BERGER LEVRAULT a été reconduit pour une période de 3 ans.

M. Juan-Carlos GARCIA-MORA a été nommé délégué « Prévention routière ».

M. Nicolas BORGET a fait part de l'avancement du Bulletin municipal 2021 et de la création de **la page Facebook de la commune dont le nom choisi est : Chérisy, un cadre de vie.**

SACMVG

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ANCIENS COMBATTANTS

En raison des mesures sanitaires en vigueur liées à la pandémie, cette réunion ne s'est pas déroulée comme à l'accoutumé en présentiel mais en visio-conférence le 4 février dernier. Malgré cette crise qui a bouleversé en 2020 l'organisation de toutes les manifestations et commémorations, une petite délégation d'anciens combattants a tenu à y participer en respectant bien évidemment les mesures barrières prescrites, mais nous sommes bien conscients que si les conditions actuelles n'évoluent pas favorablement il est fort probable que le 19 mars nous ne puissions commémorer normalement la journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire de toutes les victimes de la Guerre d'Algérie.

S'il est bien difficile aujourd'hui d'établir un programme pour 2021, tout le monde souhaite pouvoir reprendre rapidement « une vie normale ». Dans cette attente, le bureau met tout en œuvre pour maintenir le lien entre les 21 adhérents de l'association.

À noter que cette année marque le centenaire du monument aux morts de Chérisy puisqu'il a été inauguré le 8 mai 1921. Les Anciens Combattants vous donnent donc rendez-vous le 8 mai prochain.



ÉCLAIRAGE PUBLIC

À l'identique des communes environnantes (Abondant, Mézières-en-Drouais, Sainte-Gemme-Moronval...) et compte-tenu du couvre-feu et d'une recherche d'économie d'énergie, **l'éclairage public sera éteint de 23h à 6h du matin** (à titre expérimental).

Hélas Covid oblige, nous ne pouvons pas encore vous proposer de sortie ni mettre en place d'autres activités.

Cependant, vous êtes cordialement invités pour nous rejoindre lors de nos prochaines marches.

- **Rendez-vous le vendredi 19 mars** pour faire une balade autour des étangs d'Écluzelles, **départ 14h au CND ou 13h45 à la Mairie de Chérisy** pour du covoiturage.
- **Autre balade le 2 avril** (Raville) **départ 14h à Chérisy devant la Mairie.**
- Pour ceux qui aiment jouer aux boules **rendez-vous les 12 et 26 mars à 14h** au terrain de boules de la Chenaie.

L'A.A.S.C.C. (Association d'Animation Sportive et Culturelle de Chérisy) créée dans les années 80, tiendra son assemblée générale **le samedi 27 mars à 10h à l'espace Hugo.**

Ses buts principaux :

- Proposer la mise en place d'activités et d'animations.
- Échanger régulièrement entre associations et bâtir notamment le calendrier annuel consolidé entre toutes les associations.

Cette association a été réveillée en 2019 afin notamment de mettre en place le festival Chérisy Manga + BD.

L'ensemble des associations est donc concerné par cette réunion. Dans le cadre de la mise à jour des statuts, **votre association devra se prononcer sur son adhésion ou pas à l'A.A.S.C.C.**

Cependant, compte tenu de la situation sanitaire, et afin de respecter les mesures de distanciations, le nombre de participants sera limité à 2 personnes par association. Les membres du conseil municipal le désirant pourront assister à cette AG. Merci de vous **inscrire obligatoirement** auprès de la secrétaire de l'association (isa.man@wanadoo.fr).

Une invitation vous sera envoyée par email. Pour les personnes ne pouvant assister en présentiel à la réunion, un lien vous sera envoyé pour assister à l'AG.

Date à retenir :

Festival Chérisy Manga + BD les 9 et 10 octobre 2021, www.cherisy manga.fr



N'hésitez pas à passer la porte de la bibliothèque qui est ouverte tous les samedis de 10h à 12h. Les conditions sanitaires sont respectées.

Quelques nouveautés qui vous permettront de vous évader en ces temps moroses :

- Marc Lévy, « *C'est arrivé la nuit* »
- David Foenkinos, « *La famille Martin* »
- Ken Follet, « *Le crépuscule et l'aube* »
- Amélie Nothomb, « *Les aérostats* »
- Gilles Legardinier, « *Une chance sur un milliard* »
- Véronique Olmi, « *Les évasions particulières* »

Et bien sûr des nouveautés coté jeunesse...

Incivilités



Il est demandé aux propriétaires de chiens, de respecter les lieux publics, trottoirs et espaces verts.

Il s'agit ici de respecter ses concitoyens et la propreté du village. Il incombe aux propriétaires d'enlever et de nettoyer immédiatement, par tous les moyens appropriés, les matières fécales de leur animal.

Un geste simple pour le respect de chacun.

Masques FFP2



Pour les personnes âgées de 75 ans et plus.

Le conseil municipal a décidé de pouvoir mettre à disposition de ceux qui le désirent, des masques FFP2 gratuits (en nombre limité), afin de protéger les plus fragiles d'entre-vous.

Pour plus d'informations, contactez-nous.

Stationnement



La rue d'Anet a été rénovée : poses d'îlots, marquage au sol, pose de deux radars pédagogiques et identification de places de stationnement. Cet aménagement permet de réduire la vitesse sur cette route d'une part, et que d'autre part, les trottoirs retrouveront leur utilisation normale pour les piétons.

Dorénavant, les automobiles ne devront plus stationner à cheval sur les trottoirs !

CCAS

Les permanences du CCAS sont programmées tous les 1^{er} et 3^{ème} vendredi du mois de 17h à 18h.

Les prochaines permanences se tiendront : vendredi 19 mars, vendredi 2 avril et vendredi 16 avril.

pour les 16-25 ans

LE COMBO PARFAIT

Le pack gagnant pour ta formation

Des formations sur-mesure

Une rémunération de 500 € par mois

5 000 NOUVELLES PLACES DE FORMATION pour les jeunes en recherche d'emploi

200 € pour ton entrée en formation et une prise en charge de tes frais de transport et d'hébergement

1 800 € pour financer ton permis de conduire

D'AUTRES BONS PLANS À PORTÉE DE CLIC

- Profite aussi d'une réduction de 75 % sur un trajet en train ou en car Rémi avec le billet formation, y compris vers l'Île-de-France. Plus d'infos sur remi-centrevaldeloire.fr
- Tu as entre 15 et 25 ans ? Pour des aides, des infos et des bons plans toute l'année, ça se passe sur YEPS.fr

+ D'INFOS SUR orientation.centre-valdeloire.fr

Plus qu'une Région, une chance pour les jeunes www.centre-valdeloire.fr

INVESTIR DANS VOS COMPÉTENCES Centre-Val de Loire

Chérisy
Un cadre de vie

50, rue Charles de Gaulle
28500 Chérisy

TÉL. 02 37 43 70 30

Chérisy, un cadre de vie

Pour être informé au mieux, 2 sites à consulter régulièrement : celui de la commune de Chérisy et celui de l'Agglomération.

Nous vous rappelons que pour de plus amples informations concernant Chérisy, vous pouvez consulter le site internet officiel de la commune : www.mairie-cherisy.fr, régulièrement mis à jour sur lequel vous trouverez toutes informations utiles.

D'autre part, vous êtes également invités à consulter le site de l'Agglo du Pays de Dreux : www.dreux-agglomeration.fr sur lequel vous découvrirez notamment les rubriques : transports scolaires - déchets - actualités - agenda - tourisme - service public.